

La Grande Motte & Ganges, le 26 décembre 2010

CONVOCATION aux
ASSEMBLEES GENERALES des ASK LA GRANDE MOTTE 34 & LA SERANNE

Chers membres et amis,

Nous avons le plaisir de vous convier aux Assemblées Générales Ordinaires des ASK La Grande Motte 34 et La Séranne qui se réuniront le **samedi 15 janvier 2011 à 10h00** à la Cafétéria du circuit de Ganges-Brissac (34).

L'ordre du jour de ces deux Assemblées sera :

- 1/ Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/01/2010.
- 2/ Exposé des Présidents, (bilan moral et sportif de la saison 2010).
- 3/ Rapports sur la gestion et la situation financière des deux associations.
- 4/ Approbation des comptes de l'exercice clos.
- 5/ Bilan sur les accords de partenariat et de collaboration passés en 2010 entre les deux clubs.
- 6/ Perspectives et budget prévisionnel 2011.
- 7/ Tarifs cotisation club et licences 2011. Possibilité de prise de licence 2011 sur place.
Présence d'un médecin pour visite médicale, (consultations gratuites).
- 8/ Calendrier des courses 2011 en Languedoc-Roussillon, Championnat Régional Languedoc-Roussillon 2011 et Championnat du Sud 2011.
- 9/ KART CUP et compétitions sur le circuit de Ganges-Brissac en 2011.
- 10/ Evolution de la réglementation sportive et technique.
- 11/ Pourvoi d'un poste de membre du Comité Directeur de l'ASK La Grande Motte 34 resté vacant.
- 12/ Questions diverses.

Restant à votre entière disposition pour de plus amples renseignements, veuillez agréer chers membres, l'expression de nos salutations sportives.

Nicolas ZERVOS
Président de l'ASK La Grande Motte 34

Paul LOPEZ
Président de l'ASK La Séranne

Manuel SICILIA
Secrétaire Général

Myriam DOLLE
Secrétaire Générale



ASSEMBLEES GENERALES ASK LA GRANDE MOTTE 34 & ASK LA SERANNE

Concernant le poste à pourvoir, de membre du Comité Directeur de l'ASK La Grande Motte 34 :

- ✚ Pour être prises en considération, les candidatures doivent être expédiées par email ou courrier simple au plus tard le 31 décembre 2010.
 - ❖ Adresses d'envoi : ask.lagrandemotte@free.fr ou ASK La Grande Motte 34 - 62, rue du Marin Blanc - 34280 LA GRANDE MOTTE
 - ❖ Les conditions à remplir pour être candidat, sont :
 - Conformément à l'art.10 des statuts et à l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes, la candidature devra être féminine.
 - Être majeure et titulaire d'une licence FFSA en cours de validité le jour du scrutin.
 - Être membre adhérent de l'ASK La Grande Motte 34 depuis six mois minimum et à jour de la cotisation club.
- ✚ Statutairement, ne peuvent être élues au Comité Directeur :
 - ❖ Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
 - ❖ Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.
 - ❖ Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Veillez trouver en annexe :

1/ Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 janvier 2010.

2/ Les tarifs des cotisations club et des licences 2011.

3/ Le calendrier prévisionnel des courses 2011.



ASSEMBLEES GENERALES ASK LA GRANDE MOTTE 34 & ASK LA SERANNE

Les Assemblées Générales de nos deux clubs seront suivies d'un apéritif de l'amitié.

Pour ceux qui le désirent, un repas pourra être servi **sur réservation**, vers 13h00.

Contact réservation repas : Mme Gisèle LOPEZ - Circuit de Ganges-Brissac - Tél. : 04 67 73 75 00



Un circuit de compétition de 1185 m.
et une piste pour les karts enfants de 690 m.

L'après-midi le circuit sera réservé aux licenciés.

Nous vous espérons nombreux avec vos karts ou sans...

Profitez de cette occasion pour vous retrouver et passer une agréable journée entre amis et/ou en famille.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.